



Les mille sources de la Colère

N° 80

SEPTEMBRE 2015

AUX FINANCES ENCORE 2 548 EMPLOIS SUPPRIMES !

Depuis 15 ans, le rythme ne faiblit pas, et c'est plus de 30.000 collègues qui manqueront dans les services l'année prochaine (à besoin constant), alors que nous faisons l'expérience tous les jours de l'attente croissante de la société vis-à-vis de nos services.

Le Gouvernement compte encore sur l'informatique pour nous remplacer. Dans le projet de loi de finances, il est ainsi écrit : « La réduction substantielle des dépenses de fonctionnement, et la diminution des effectifs, accompagneront la poursuite des efforts de dématérialisation et la rationalisation des implantations territoriales ».

Nous savons tous à quel point la dématérialisation allège notre charge de travail ! (sans parler de l'inégale maîtrise des outils numériques par nos concitoyens).

Concernant la « rationalisation des implantations territoriales », pour ceux qui auraient encore des doutes, la présentation du PLF 2016 est explicite : « Au niveau déconcentré, la politique immobilière de l'État revêt une importance stratégique au moment où la carte territoriale et le maillage des services publics sont repensés. »

Mais supprimer des milliers d'emplois (pour lutter contre le chômage des jeunes sans doute !) ne suffit pas, il faut aussi geler nos carrières après avoir gelé nos rémunérations :

« Par ailleurs, la réduction des enveloppes catégorielles des ministères se poursuivra en 2016, ce qui permettra de limiter la progression de la masse salariale. »

Pendant ce temps-là, entre le CICE et les baisses de cotisations, ce sont environ 25 milliards d'euros d'argent public qui ont été dépensés avec des effets contraires à ceux annoncés dans le Pacte de responsabilité

– 20 milliards d'euros au titre du CICE depuis janvier 2013.

– 20 milliards de baisse de cotisations sociales (effet des suppressions d'emplois et des bas salaires).

Objectifs : 200 000 emplois et plus d'investissement.

Résultat :

– 200 000 chômeurs supplémentaires

– 4 % de baisse d'investissement dans les entreprises du CAC 40 sur un an, 10 % les deux dernières années.

LE 8 OCTOBRE 2015, la CGT, SOLIDAIRES, la FSU et les organisations de jeunesse (UNEF et UNL) appellent, dès maintenant, à participer à cette journée d'action pour une autre répartition des richesses, pour la satisfaction de nos légitimes revendications.

CLIC'ESI

CLIC'ESI, c'est la dernière invention du moment pour les envois de courriers des services qui seront édités et affranchis directement depuis un ESI.

Il a fallu pour cela se fendre d'un article 34 dans la loi du 20 décembre 2014 relative à la simplification de la vie des entreprises :

Ainsi, les avis à tiers détenteur, oppositions à tiers détenteur, oppositions administratives et saisies à tiers détenteur, adressés tant au tiers saisi qu'au redevable, les lettres de relance relatives à l'assiette ou au recouvrement, les mises en demeure de souscrire une déclaration ou d'effectuer un paiement, les décisions d'admission totale d'une réclamation, les demandes de documents et de renseignements pouvant être obtenus par la mise en œuvre du droit de communication, peuvent se limiter à la mention du nom, du prénom et de la qualité de son auteur, ainsi que du service auquel celui-ci appartient.

Cliquez-y, la DGFIP va gagner du temps, de l'argent et des agents en moins !

Et pourtant notre DG nationale n'a pas hésité à envoyer un courrier à chaque foyer fiscal ayant bénéficié d'une réduction d'impôt. Cette information aurait pu être jointe à l'avis d'imposition non ?

ROBIN DES BOIS

Tout le monde le sait, il prend aux riches pour redonner aux pauvres !

Mais là, c'est pour contribuer au redressement des finances publiques et financer la lutte contre le terrorisme...

Robin des Bois est de retour et les victimes sont les cadres supérieurs de la DGFIP.

Les AGFiP ne verront rien de la part variable de leur rémunération et celle des AFiP et IP sera amputée de 10 à 20 %.

Attention ! tous les fonctionnaires étant des nantis, les contributions à l'effort national pourraient bien descendre d'un cran voire de plusieurs...

Restons vigilants !

IMITATION DANGEREUSE

Quelle a été notre surprise en découvrant la publication du mouvement local des cadres C sur le site ULYSSE19 : on bouche les trous avec des stagiaires et bientôt avec des apprentis...

Pourtant, on le sait très bien, à toujours vouloir imiter le privé, le public se brûle les ailes.

SOYONS À L'HEURE

Après la mise en place des nouveaux horaires et jours d'ouverture, point de cachets financés sous prétexte que les imprimés à destination du public

sont **pré**-imprimés après information du service éditeur.

Mais c'est ignorer que dans la vraie vie, on a encore et toujours besoin de cachets à l'heure !

Alors, après avoir repeint les boîtes à archives pour qu'elles aient une seconde vie, les agents de la DDFiP « grattent » les cachets ou « blancotent » les imprimés !

De vrais artistes quoi !

PPCR : LE MIROIR AUX ALOUETTES

Derrière cet acronyme barbare (pour modernisation des Parcours Professionnels, des Carrières et des Rémunérations) se cachent les projets du gouvernement pour réformer en profondeur la fonction publique dans les années à venir.

Le miroir aux alouettes se niche dans le volet « rémunérations » avec la proposition de refondre les grilles indiciaires en les revalorisant. Si l'idée peut paraître alléchante, il faut tout de même préciser que le gain sur l'indemnitaire sera compensé par une diminution équivalente des primes : pour les agents de la DGFIP, cela revient à ajouter 5 années sans augmentation aux 5 années de gel du point d'indice que nous venons de subir. Certes, cette mesure reste positive pour les retraités dont la pension est calculée sur leur rémunération hors prime. C'est sans compter sur la mesquinerie de nos gouvernants qui étaleront cette réforme de 2016 à 2020. Ainsi de nombreux collègues partiront encore sans en profiter.

Le ministère de la fonction publique communique moins sur les autres volets du projet (mobilité et carrières). Normal, en l'état, on entrevoit déjà un retour de la mobilité forcée et une gestion des carrières orientée vers une logique de métier et une individualisation des parcours.

Cerise sur le gâteau : une grande partie du projet est renvoyée à des discussions ultérieures auxquelles ne seront associées que les organisations syndicales qui apposeront leur signature et donc leur accord sur la globalité du projet. Bref, la bonne vieille technique du couteau sous la gorge !

MERCI POUR LES MIETTES

La dernière prime d'intéressement ou abondement indemnitaire va être versée sur la paie du mois d'octobre pour un montant brut de 100 €.

Par la suite ces miettes serviront à financer la mobilité forcée des collègues pour suivre les restructurations de services.

Vive l'autofinancement et merci pour les miettes !

J'adhère en ligne à la CGT
Finances Publiques
>>>>> ICI <<<<<<